Pierre Gilliand contre vents et marées

Autor(en): **L.B.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1983)**

Heft 681

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1024899

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 681 28 avril 1983
Vingtième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 55 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
François Brutsch
Marcel Burri
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy
Jean-Jacques Schilt

Points de vue:
Jeanlouis Cornuz
Gil Stauffer
Daniel Winteregg

681

Domaine public

Pierre Gilliand contre vents et marées

Et voici le nouveau pavé de Pierre Gilliand: «Rentier AVS — Une autre image de la Suisse»[1]. Un pavé, parce que l'auteur ne lésine pas sur le volume: près de cinq cents pages de textes, graphiques et documents, la démonstration fait le poids. Mais Gilliand nous a habitué à ce genre de défi: «Vieillir aujourd'hui et demain»[2], le dossier publié l'an passé et qui forme un tout avec «Rentiers AVS» n'était pas moins épais. Ceci dit dès l'abord pour dissiper un malentendu. Au premier contact avec ce livre, on dira peut-être: une somme universitaire de plus (Pierre Gilliand est professeur à l'Université de Lausanne), des chapitres et des chapitres pour en arriver enfin à l'essentiel, digressions de spécialiste à l'intention de spécialistes... En réalité, à la lecture, la dimension de l'ouvrage prend très rapidement son sens: c'est toute une relation entre l'auteur et le lecteur qui est en jeu dans la longueur de la démonstration et c'est le respect de Gilliand pour son interlocuteur qui lui dicte de progresser pas à pas sans éluder les détails, d'ailleurs fournis dans une langue tout à fait accessible. La précision de l'information, comme antidote aux idées toutes faites. Et voici que se met en place, morceau après morceau, un puzzle qui révèle en effet une «autre image de la Suisse», mise à jour indispensable qui doit déboucher sur le réexamen de notre politique sociale que Gilliand appelle de ses vœux.

Un pavé, c'est vrai, condition «sine qua non» de la transparence; mais aussi et surtout un pavé dans la mare des intérêts dominants. Et là, nous revenons de loin.

Rappelez-vous! C'était en 1979, année électorale, et paraissaient en toute hâte les premiers (!) chiffres cernant la situation matérielle des rentiers AVS, avant-goût d'une publication connue ensuite sous le titre «Die wirtschaftliche Lage der Rentner in der Schweiz» (Willy Schweizer). Echos favorables immédiats dans les milieux patronaux sur le thème: l'analyse scientifique confirme notre optimisme. La Société pour le développement de l'économie suisse va même jusqu'à écrire «(...) Tout cela dénote un degré d'équilibre remarquable, si on ne prend pas pour critère l'égalitarisme le plus extrême.». De là à prétendre que la Suisse en avait assez fait pour les personnes âgées, il n'y avait qu'un pas... qui a été largement franchi depuis lors.

Dans ce concert d'autosatisfaction, très tôt, une voix discordante, celle de Pierre Gilliand. Privilégiés, nos lecteurs ont suivi ici-même ses remises en cause de la présentation de données recueillies (la fameuse polémique des «moyennes»), des méthodes de saisie des informations[3]. Dès 1981, les premières corrections mises au point, apparaît un nouveau visage de notre pays: une Suisse inégalitaire, d'énormes disparités entre les rentiers, des

SUITE ET FIN AU VERSO

[1] Aux Editions Réalités sociales, collection «Recherche sociale», 1983 (case postale 797, 1001 Lausanne). Avec des contributions de G. Baigger, J.-M. Guignet, G. Hofer, B. Hulliger et M. Keller. L'ouvrage de A. Lüthi qui paraît parallèlement en allemand, «Die wirtschaftliche Ungleichheit im Rentenalter in der Schweiz» (Universitätverlag, Fribourg), contient les informations qui permettent de caractériser la situation et l'inégalité économiques des rentiers AVS en 1976 (corrections de l'ouvrage de W. Schweizer qui déclencha toute l'«affaire»).

[2] Egalement aux Editions Réalités sociales (1982): travaux réunis par P. Gilliand.

[3] Articles dès février et mars 1980 dans «Domaine Public», 532 et 536 à 538; DP 611 à 614: confirmation des premiers doutes et premières estimations de la situation réelle des rentiers.

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Pierre Gilliand contre vents et marées

écarts de revenus encore aggravés par la retraite. Mais les milieux conservateurs ne désarment pas: le choc est si rude qu'ils ne se résignent pas à ouvrir les yeux sur la réalité et préfèrent villipender les recherches du professeur vaudois («du vieux vin dans de nouvelles outres», note le service de presse radical). Il faudra que le Fonds national de la recherche scientifique lui-même, soutien et instigateur de toute l'entreprise, reconnaisse publiquement que l'étude publiée en 1979/1980 était entachée de vices de méthode graves pour que les détracteurs systématiques mettent la sourdine. Les mythes ont la vie dure.

Aujourd'hui, Pierre Gilliand publie donc l'ensemble de son diagnostic. Pas de quoi pavoiser. Dans leurs grandes lignes, ses conclusions ont été répercutées dans ces colonnes, à mesure que ses travaux avançaient (cf. DP 629, 11.5.82, entre autres). Citons tout de même pour mémoire ces quelques lignes: «(...) La mise à la retraite sanctionne les inégalités cumulées pendant la vie antérieure. La retraite les amplifie, les aggrave même. Un pays prospère peut-il admettre une telle situation? Ignorer ou minimiser le sort réservé aux générations anciennes, qui ont élevé les actifs d'aujourd'hui, en travaillant dans des conditions difficiles: crise économique, mobilisation pendant l'une ou l'autre des deux importantes guerres de ce premier demi-siècle? Parce que de nombreux vieux ont vécu à une époque de restrictions et de gêne, peut-on affirmer, en décidant pour eux (cela est fréquent), qu'ils ont peu de besoins et se contentent de leur situation? Comment concilier de tels propos avec le fait que certains de leurs contemporains sont parmi les mieux pourvus sur le plan matériel? Le bonheur n'en dépend pas? Vrai, quand les revenus sont satisfaisants; mais quelle angoisse quand la situation économique est précaire et le lendemain incertain: loyer qui s'élève, économie sur la nourriture, refuge à l'asile. L'égalité absolue est certes une chimère; mais la réduction des inégalités est une exigence impérative de solidarité.»

Impossible de reprendre ici tous les éléments du constat de Pierre Gilliand. Finalement, la question qui se pose aujourd'hui est la suivante: ce décryptage de la réalité suisse sera-t-il assez profondément accepté pour susciter la réflexion politique et les réformes indispensables? Tant il est vrai que si la crédibilité de ces informations est maintenant reconnue, notre politique sociale dans son entier flotte dans un savant brouillage politico-financier pour le plus grand profit des partisans du «statu quo». Voyez la toute récente offensive des Indépendants au chapitre du financement de l'AVS et surtout la manière dont a été repoussée l'entrée en vigueur du deuxième pilier qui est très révélatrice des forces en présence. Et voici encore le cri d'alarme (ce lundi) de l'Association suisse des caisses-maladie publiques (SVOK) qui se demande si le temps viendra où les caisses devront refuser d'assurer les personnes âgées...

Redoutables échéances. D'autant plus évidentes que Pierre Gilliand ne se contente pas de mettre en place le puzzle, il indique la direction à suivre pour sortir de l'ornière. Et on mesure aux pistes qu'il dessine le chemin qu'il reste à parcourir, juste pour prendre le départ dans de bonnes conditions! Pas seulement pour les milieux conservateurs, appliqués à profiter de la conjoncture pour assurer leur revanche sur les progrès de la politique sociale; mais aussi pour la gauche, peut-être plus familière des principes avancés par Gilliand, mais elle-même prisonnière, à de nombreux chapitres, de schémas de pensée paralysants (comment concilier par exemple une «solidarité» corsetée dans des mesures linéaires avec une des urgences portées par Pierre Gilliand, soit résorber les «poches de pauvreté»?).

L. B.

NEUF POINTS

Passer à l'action!

Prendre la température du constat et des perspectives définies par Pierre Gilliand, c'est par exemple considérer ses «éléments pour un programme d'action», à court et moyen terme (pp. 453-456). Nous les reproduisons ci-dessous. Mais ils ne peuvent être appréciés correctement qu'à la lumière du principe de base qui conditionne tout perfectionnement du système: «En Suisse, le système de sécurité sociale corrige, soutient, compense, répare, réadapte. Son rôle de prévention, au sens large, est encore insuffisamment développé et responsable. Certes, des économies sont nécessaires. Mais économie, c'est *ordre dans la maison*. Et les économies des économaniaques sont presque toutes *en aval*. Le système tel qu'il fonctionne, bien souvent leur convient! Le fondement des mesures de politique sociale, c'est que *tout se joue en amont*.»
Neuf points touchant au revenu, à la santé et l'habitat, pour gagner la partie «en amont»!

1. *Amélioration rapide des conditions de vie des rentiers AVS démunis*

Le relèvement du revenu des pauvres est la priorité des priorités. La résorption des poches de pauvreté est peu coûteuse. A cet effet, et vu les circonstances et l'orientation présente des débats, les prestations complémentaires (P.C.) sont un moyen sélectif et efficace à court terme. Cependant, un assouplisse-